

ARRETE n°

Portant avancement de grade

de M

Grade.....

à temps complet

ou

à temps non complet, à raison de heures hebdomadaires

Le Maire (ou le Président) de,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique, et notamment ses articles L. 522-1 et suivants et L. 522-23 et suivants,

(le cas échéant, pour les fonctionnaires à temps non complet) Vu le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

Vu le décret n° du portant statut particulier du cadre d'emplois des,

Vu le décret n° du portant échelonnement indiciaire applicable au cadre d'emplois de,

Vu la délibération en date du créant un emploi de à temps complet ou à temps non complet à raison de heures hebdomadaires,

Vu le tableau des effectifs,

Vu la délibération n°..... du fixant les ratios d'avancement de grade, prise après avis du Comité social territorial,

Vu l'arrêté n°..... du..... établissant les Lignes Directrices de Gestion, qui fixent notamment les orientations et critères généraux à prendre en compte pour les promotions au choix,

Vu l'arrêté n°..... du établissant le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année,

Vu l'arrêté n°..... du fixant la dernière situation de M, (grade), au échelon, indice brut, indice majoré, ancienneté de,

(le cas échéant) Considérant que M a satisfait à l'examen professionnel,

Considérant que l'intéressé(e) est inscrit sur le tableau annuel d'avancement au grade de établi par ordre de mérite en fonction de la valeur professionnelle et des acquis de l'expérience professionnelle, au titre de l'année ..., et qu'il remplit les conditions d'avancement de grade prévues par le statut particulier,

Considérant que l'intéressé(e) a accepté l'emploi qui correspond à son nouveau grade et qui lui a été assigné,

ARRETE

ARTICLE 1 :

A compter du ..., Mest nommé(e) au grade ..., à temps complet **OU** à temps non complet à raison de ... heures hebdomadaires et est rémunéré(e) sur la base de .../35^{èmes}.

ARTICLE 2 :

A la date précitée, ... est classé(e) au ... échelon, Indice Brut ..., Indice Majoré ..., avec une ancienneté de

ARTICLE 3 :

Le Directeur Général des services (ou Secrétaire général de Mairie) est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Notifié à l'intéressé(e).

Ampliation adressée au :

- Président du Centre de Gestion,
- Comptable de la collectivité.

Fait à le,
Le Maire (ou le Président),
(prénom, nom lisibles et signature)

Le Maire (ou le Président),

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Poitiers - Hôtel Gilbert - 15, rue de Blossac - CS 80541 - 86020 Poitiers Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Notifié le

Signature de l'agent :